

BUREAU DU GREFFE

AVIS PUBLIC

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE 2021-010

Aux personnes intéressées :

Demande de dérogation mineure au bénéfice de l'immeuble situé au 93, 1^{re} Rue, à Chapais, lot numéro 4 959 407, afin de régulariser la marge avant de la maison qui est implanté à 7,35 mètres de la ligne avant du lot au lieu de 7,50 mètres comme indiqué dans le *Règlement de zonage 01345-A et ses amendements de la ville de Chapais*.

Recommandation du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Lors de la réunion du CCU tenue le 22 juin 2021, le comité a recommandé à l'unanimité au Conseil municipal d'accorder cette dérogation mineure.

Assemblée publique de consultation

Une assemblée publique de consultation aura lieu le 20 juillet 2021 à 19 h 00, à l'hôtel de ville de Chapais, situé au 145, boulevard Springer. Les citoyens désirant s'exprimer par rapport à cette demande sont les bienvenus.

DONNÉ À CHAPAIS, ce 25 juin 2021.



Mélanie Gagné
Directrice générale et greffière suppléante